Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260911-202658-AR

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 10** **Votants : 10**

Quorum : 6

Présents : BELMON Patrick, BOUCLE SIRIEIX Christine, CHAMPION Thomas, GASCHY Isabelle, LEUENBERGER Susanne, LIVET David, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, VERRON Pascale ;

Excusés : ORIAL Brigitte ;

Absents : -

Monsieur David LIVET a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 septembre 2026.

2026/58 – Décision Modificative du budget Logements sociaux n° 1: admission en non valeurs impayés de loyers et reprise de provisions :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-11 ;
Vu la délibération en date du 24 avril 2026 adoptant le budget primitif de la commune ;

Considérant que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à une augmentation de crédits entre différents chapitres du budget Logements sociaux, pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet des recettes	***Diminution sur les crédits déjà alloués***		***Augmentation des crédits***	
	Article	***Somme***	***Article***	***Somme***
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			***781***	*+12 000.00 €*
				+12 000.00 €
Objet des dépenses	***Diminution sur les crédits déjà alloués***		***Augmentation des crédits***	
	Article	***Somme***	***Article***	***Somme***
Créances admises en non-valeur			**6541**	+ 12 000.00 €
				+ 12 000.00 €

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260911-202658-AR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix pour, 00 voix contre, et 00 abstentions **:**

- **APPROUVE** la décision modificative proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance *Le Secrétaire de séance*

MAIRIE DE BEAUMONT-DU-LAC

Transmis en Préfecture le 16 septembre 2026, publié le 16 septembre 2026.